



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 juin 2017

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales
Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations au Secrétariat de Mairie

Elections sénatoriales: élections des délégués

- Mr **Thierry GOSSEAUME** est élu délégué titulaire
- Mr **Christian PONNELLE** est élu délégué suppléant
- Mme **Sylvie BOREL** est élue déléguée suppléant
- Mr **Denis RIOLAND** est élu délégué suppléant

Personnel communal : Remplacement d'un agent indisponible

Le conseil municipal autorise Mr le Maire à recruter un agent de remplacement et à conclure le mandat.

Voirie

Le conseil municipal accepte le devis présenté par Mr Fetiveau pour la réparation du parapet du Pont Bûchet pour un montant de 233.00€ HT, soit 279.60€ TTC.

Cantine scolaire

Le conseil municipal fixe les tarifs 2017-2018 pour la restauration scolaire comme suit :

Repas « Enfants » : **2.65€** Repas « Adultes » : **4.90€**

Informatique : Sauvegarde des données

Afin de se prémunir des attaques de virus et demandes de rançons, le conseil municipal décide la sauvegarde des données sur site par l'installation d'un « boîtier coffre-fort » et le cryptage des informations par la société WOOXO-RICOH pour un coût mensuel de 66.49€ HT/ mois, soit **79.79€** TTC.

Plan Départemental des Espaces, Site et Itinéraires (PDESI)

Le Conseil municipal inscrit au PDESI les chemins communaux intégrés dans le circuit de randonnée pédestre dit « de la Forêt de Choussy » proposé par le CDRP au titre de sa pratique sportive.

Fait et affiché à CHOussy, le 3 juillet 2017

LE MAIRE

Thierry GOSSEAUME